L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE

RESTAURATEUR

Fournisseur de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES

BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS

Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano

BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)

Pêche et Baignades; Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'Ile on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX

Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots
en tous genres

L. SCALIER

prévient les habitants que pour cause d'agrandissement ses Ateliers sont transférés 24, Rue de Marly

ENSEIGNES

Pour les Commandes et Renseignements
S'ADRESSER à RUEIL
9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

LA RÉFORME ECONOMIQUE
paraissant le Dimanche
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, Paris

VIN GUERIN-ROGER, propriétaire viticulteur, à CONGENIES (Gard). — Représentants sérieux demandés pour la vente de mes Vins. Forte remise. Inutile de se présenter si on ne possède pas de garanties sérieuses.

Grand Magasin de Chaussures
56, Ruedu Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, Succr
Chanssures de fatigue et de luxe
Spéciaiité
pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET
DE
Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS
RUEIL
EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi
de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une **Consultation absolument gratuite** pour tout ce qui concerne la Bouche.

Ses Prix sont très Modérés

Les soins deBouche et des Dents sont consciencieux, d'une propreté et d'une ANTISEPTIE RIGOUREUSES.

Spécialités des Redressements des Dents des Enfants et de la pose des Appareils Dentaires. — Extractions et Traitements des Dents malades sans aucune Douleur.

MAISON A PARIS
38, Chaussée d'Antin, 38
Quartier de l'Opéra

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUR EAU POUR LA MONTE

Achille CAT
GEOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRERIE
A LA CONFIANCE
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL
Ancienne Maison LEHIEULLE
E. DESLANDES
SUCCESSEUR
Horloger de la Ville et de la Cie des Tramways de Paris à St-Germain

COUSSINS pour Couronnes de Mariées

MONTRES
or, argent, nickel, simples et compliquées
Seul Dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu le plus Grand Prix à l'Exposition de 1900

Petite et grosse Orfèvrerie argent
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
Seul Dépositaire pour la Contrée
Toutes marques au prix des tarifs

ACHAT D'OR & D'ARGENT

Remontage de Pendules
A L'ANNÉE
Réparations en tous genres

Fantaisie riche
Articles de Fumeurs
Bijouterie religieuse
Bijouterie deuil, or et argent
Bijouterie doublé or

PENDULES
EN TOUS GENRES

OPTIQUE Pince-Nez et Lunettes or, argent, nickel et acier *(exécution rapide des ordonnances d'oculistes)*. — Jumelles, Thermomètres, Baromètres, Pèse-Liquides, Réparations de Lunetterie et Optique.
MIROITERIE Glaces riches de tous Styles, Glaces fantaisie pour Cadeaux de Mariages, Réparations de Glaces.
HORLOGERIE de Franche-Comté et d'Allemagne, Cartels, Régulateurs et Coucous chantants en bois sculpté.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave

		Pris à l'Usine	Rendu en Cave	
Coke N° 0 ...	l'Hectolitre	1 85	1 95	Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
— N° 1 ...		1 85	1 95	
— gros criblé		1 75	1 85	
Grésillon		1 05	1 15	

Par 50 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,10

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.
EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES

Imp. E. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil. et 36, r. St-Germain, Nanterre

IMPRIMERIE ❁ TYPOGRAPHIQUE ❁ RAPIDE
MAISON FONDÉE EN 1869
CELERITE
EDMOND HUBY
PERFECTION
36, Rue de Saint-Germain, 36 — NANTERRE (Seine)
BILLETS DE DÉCÈS EN 40 MINUTES
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES ET DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE
Travaux de Luxe Noir et Couleurs
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS
PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX
Couronnes mortuaires en Perles vendues à des prix défiant toute concurrence

HUITIÈME ANNEE — N° 5. CINQ CENTIMES DIMANCHE 1er FEVRIER 1903.

DÉPÔT LÉGAL
Seine-et-Oise
N° 2100
1903

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal

Les articles locaux insérés dans le tirage doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an..... 3 fr.
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : *Réclames*, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 — *Annonces*, 4e page 0 fr. 25

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

« *Tout par tous et pour tous* »

Société civile de retraites fondée le 12 Décembre 1880 et régie par la loi du 3 Février 1902

Le premier dimanche de janvier, 25 de ce mois, s'est tenue, dans une des salles de la mairie, la première assemblée générale statutaire de la 1.393e Section des **Prévoyants de l'Avenir.**

Ont pris place au bureau, à titre de membres provisoires :

MM. Blanche, président; Gilbault, trésorier; Gontier, secrétaire; Petitjean, archiviste.

Après lecture du compte-rendu moral de l'exercice 1902, des félicitations sont votées aux membres fondateurs de la Section, MM. Petitjean, Gontier et Gilbault.

Le président rappelle combien a été difficile la formation de la section et exprime le désir de voir se grouper, autour du noyau de sociétaires actuel, tous les hommes soucieux de se créer, par l'épargne, un morceau de pain pour leurs vieux jours.

Après l'adoption des différents ordres du jour concernant la marche de la Section, on passe au vote et sont nommés à l'unanimité :

MM. Blanche, président; Gontier et Grisier, vice-présidents; Gilbault, trésorier; Darque, trésorier adjoint; Haton, secrétaire; Haas, secrétaire adjoint; Vermon, comptable; Petitjean, archiviste.

Ensuite, il est procédé au vote d'un Comité de surveillance et sont nommés :

MM. Sot, président; Itell, secrétaire; Bègue, Virieux, Bégat, membres.

A l'issue de la séance, il a été fait une quête au profit des Pêcheurs bretons, qui a produit la somme de 8 francs.

INFORMATIONS

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous enregistrons, parmi ceux à titre militaire, les noms de deux de nos concitoyens : M. Matifas, chef de bataillon territorial au 131e d'infanterie et M. Roy, capitaine territorial au 29e d'artillerie.

Nous leur adressons nos félicitations.

Banquet de la presse suburbaine

Le banquet annuel de la Presse suburbaine aura lieu le mardi 24 février, sous la présidence d'honneur de M. Mougeot, ministre de l'Agriculture.

Société de Secours mutuels de Nanterre

L'assemblée générale de cette intéressante Société aura lieu dimanche 1er février, à la mairie, à 2 heures. Nous engageons les membres honoraires, qui s'intéressent à cette œuvre philanthropique au premier chef, à y assister en grand nombre.

Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

Pétition pour la suppression des Conseils de guerre

Dans sa séance du 19 janvier, le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme a décidé, sur la proposition de M. Louis Havet, membre de l'Institut, d'organiser dans toute la France un vaste pétitionnement contre les Conseils de guerre.

Le texte de la pétition est ainsi concue :

Les soussignés demandent la suppression des Conseils de guerre en temps de paix.

Des formules de pétition vont être envoyées à toutes les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, à tous les journaux républicains, à toutes les organisations démocratiques.

Le siège central enverra également des exemplaires de la pétition contre les Conseils de guerre à toutes les personnes qui en feront la demande.

S'adresser à M. le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, rue Jacob, 1, à Paris (6e Arrt).

Pour les Pêcheurs Bretons

Par décision de M. le Ministre des finances, les Trésoriers-Payeurs généraux, les Receveurs particuliers et les Percepteurs ont été autorisés à recevoir les souscriptions offertes en faveur des pêcheurs bretons.

Chronique Théâtrale

CHATEAU-D'EAU

La *Chute de l'Aigle*, pièce historique en 5 actes et 7 tableaux de M. Eugène Foreau.

Encore une pièce de l'épopée napoléonienne, celle-ci est l'histoire des dernières années de l'Empire de Napoléon Ier. Elle commence après Waterloo et finit à son départ pour Saint-Hélène à bord du *Bellérophon*. Quelques scènes historiques, très intéressantes, sont reliées par une intrigue amoureuse entre un aide de camp de l'empereur et une jenne fille, filleule de Napoléon, que son cousin Maubreuil veut enlever.

Cette pièce, assez dramatique par moments, plaira, mais une petite mise en scène n'y aurait pas nui.

Quant à l'interprétation, elle est bonne. M. Charlier a créé le rôle de Napoléon avec une belle assurance; MM. Andréas, Manca, Legrand, Jandrieu, Sarborg; Mmes Pazza, Clément, de Kerven, ont joué très convenablement.

Aux entr'actes, le public est admis à visiter un petit musée des reliques napoléoniennes, qui a été installé au foyer.

THEATRE D'ART INTERNATIONAL

Une pièce qui fut interdite en Allemagne comme une vulgaire chanson de Fursy, voilà le spectacle que donnait le Théâtre d'Art International samedi dernier; et pourtant je n'ai rien trouvé de bien choquant à cette *Jeunesse*, drame d'amour en 3 actes de Max Halbe.

En quelques lignes, voici le sujet :

Dans un village de la Prusse polonaise vivent en paix un curé et son vicaire et, avec eux, la nièce du curé, Annette, jeune fille d'une vingtaine d'années.

Rien ne viendrait troubler leur vie régulière sans ce coquin de printemps, qui fait tourner bien des têtes et qui entre dans la maison en même temps que Hans, jeune étudiant, le cousin de la demoiselle. Annette deviendra amoureuse du jeune homme et se laissera séduire; mais ils sont surveillés tous deux par Amandus, frère de lait de la jeune fille, malheureux idiot. Le curé apprend le mal et pardonne; mais le fou est là : d'un coup de fusil, il tue la jeune fille dans les bras de son amant.

Cette pièce est jouée avec beaucoup de force par Armand Bour, admirable dans le rôle de l'étudiant; Bernard, très sympathique dans celui du curé; Mlle Bertille Lebiane est un volcan de jeunesse et M. E. Bauer est terrifiant dans le rôle brutal du fou.

TONY.

Communiqués

C'est dans la *Passerelle* que Mme Réjane fera sa rentrée au théâtre du Vaudeville, le 6 février prochain.

La délicieuse comédie de Fred Grésac et Francis de Croisset avait, d'ailleurs, quitté l'affiche en plein succès avec une moyenne de 4.200 francs à la centième représentation.

Depuis, elle a tait un tour du monde quasi triomphal et a été jouée plus de 500 fois en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Angleterre, en Amérique, etc.

Tout Paris voudra l'applaudir à nouveau et revoir Réjane, étourdissante de fantaisie dans son exquise création de Jacqueline.

—o—

On a repris lundi dernier, au théâtre Cluny, *Les Charbonniers*, l'amusante opérette de Philippe Gille, musique de Jules Costé.

En même temps se donnait la 203e représentation du *Paradis*, de MM. Hennequin, Bilhaud et Barré.

Discours de Jaurès

Voici, d'après le compte rendu sténographique tel que l'a publié le *Journal officiel*, le texte du discours prononcé à la Chambre par Jean Jaurès.

Le Progrès humain

Le progrès humain se mesure à la condescendance des sages pour les rêveries des fous, et l'humanité aura accompli son destin lorsque toute sa folie aura pris la figure de la sagesse.

Dès maintenant, dans l'ordre des relations internationales, bien des espérances qui semblaient naguère ou bien lointaines ou même chimériques, se rapprochent et commencent à prendre corps.

Le fait qui domine notre temps, celui qui sert de règle à l'action de notre parti, c'est que, dès maintenant, la paix est possible en Europe, — j'entends la paix profonde, durable, organisée, définitive.

Ici, messieurs, on nous arrête d'emblée en nous disant : Prenez garde, même s'il est vrai que la réalisation de l'idéal pacifique est aussi prochaine que vous l'imaginez; même s'il est vrai que, par une réussite extraordinaire, l'humanité trouvera, enfin, cet état d'équilibre vers lequel elle tend inutilement depuis des siècles et des siècles, vous êtes des imprudents en parlant trop à ce peuple d'une espérance de paix qui, malgré tout, n'est pas une certitude; car vous risquez ainsi de débiliter les courages, vous risquez d'énerver les énergies en vue d'éventualités qu'il ne dépend pas de vous d'écarter absolument.

Voilà ce qu'on nous dit.

Je dis, au contraire, que ce qui pourrait énerver les courages, ce serait d'exciter toujours des énergies en vue de périls toujours ajournés; on risquerait ainsi d'habituer la nation à l'illusion du courage et à un héroïsme verbal.

Les énergies morales sont comme les énergies physiques, elles se convertissent les unes dans les autres, et il est inutile d'immobiliser l'énergie d'une nation sous telle ou telle forme, sous prétexte qu'elle pourra être réservée un jour à tel ou tel emploi. Donnez à une nation les énergies vives et saines : l'énergie du travail, l'énergie de la pensée, l'énergie de la liberté, l'énergie du droit; et si ces forces vives sont menacées un jour par la brutalité d'une puissance extérieure, elles se convertiront d'elles-mêmes en une magnifique expansion de courage.

C'est une erreur de croire que l'incessant rappel de l'hypothèse guerrière est la condition dans ce pays de la formation, de la continuation du courage.

Il y a vingt-deux siècles, Périclès disait aux hommes libres d'Athènes : « Vous n'avez pas besoin de flétrir d'avance votre vie pour apprendre à en faire le sacrifice; vous n'avez pas besoin de vous préparer aux épreuves en sacrifiant d'avance les joies de la vie. Vous faites votre vie libre, libérale, joyeuse, et c'est ensuite le don d'une vie magnifique qu'à l'heure du péril vous faites à la cité! »

Quel peuple paraissait moins préparé aux redoutables épreuves et aux suprêmes efforts que le peuple français de la deuxième moitié du XVIIIe siècle?

Il avait été dégoûté de la politique extérieure par les fautes de son gouvernement; il était conduit par une aristocratie frivole; il croyait à la possibilité immédiate de l'universelle paix. Et pourtant, lorsque vint l'heure de l'épreuve, il suscita de son sein la plus magnifique énergie, messieurs, qu'ait connue l'histoire, parce qu'il est resté vivant et allègre d'esprit et de cœur, et non pas immobilisé dans une formule.

Ce qui dégrade un peuple

Il n'y a que trois choses qui dégradent le courage d'un peuple : le mensonge, la paresse et le défaut d'idéal.

Nous essayons, nous tous républicains, de faire pénétrer partout ce que nous croyons la vérité. Nous glorifions le travail : nous sommes des hommes de labeur; nous proposons un idéal; nous ne sommes donc pas des préparateurs de lâcheté, mais des éducateurs de courage. Pas plus que notre idéal de paix n'est une corruption et un abaissement, il n'est une illusion.

Trente-deux années de paix

Pour la première fois, depuis que l'Europe moderne est constituée, une période de trente-deux ans s'est écoulée sans qu'il y ait eu choc entre les grandes puissances de l'Europe centrale et occidentale; sauf le conflit de la Russie et de la Grèce avec la Turquie, puissance

demi-orientale, il n'y a pas eu, depuis trente-deux ans, un seul grand choc militaire en Europe entre les grandes puissances de l'Ouest, de l'Est, du Midi, du Nord et du Centre; entre l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, il n'y a eu aucun conflit armé. Je dis que c'est un fait sans précédent. Jamais dans la violence des antagonismes, jamais dans le chaos des peuples et des races, jamais dans le fourré des passions et des haines, dans la forêt épineuse et sauvage où rôdent depuis des siècles des bêtes de proie, jamais une aussi large clairière de paix n'avait été pratiquée.

On m'a objecté que j'exagérais la valeur de ce grand phénomène historique, qu'il avait des précédents, que de 1815 à 1852, il y avait eu aussi en Europe un état général de paix. C'est une erreur : on oublie, quand on parle ainsi, les perpétuelles révoltes des nationalités opprimées en Italie, en Lombardie, dans les Etats de Naples, dans les Etats romains, en Espagne, en Pologne, dans l'Allemagne du Sud, et les perpétuelles interventions armées des Etats de la Sainte-Alliance pour réprimer ces soulèvements des peuples contre les traités de 1815. C'est bien la première fois depuis des siècles, depuis que les nations de l'Europe moderne sont constituées, qu'un aussi long espace de paix a pu se développer en Europe.

Ce qui nous permet d'espérer que ce régime de paix se continuera, c'est que l'Europe est classée aujourd'hui en deux grands systèmes d'alliances qui se contiennent, qui se surveillent, qui se modèrent l'un l'autre sans se heurter, qui préviennent, chez les uns et chez les autres, les entraînements toujours possibles du chauvinisme latent ou les inquiétudes toujours renaissantes des ambitions nationales ou des ambitions dynastiques. Et ce qu'il y a de consolant, ce qui nous permet l'espérance, c'est que ces deux grands systèmes d'alliances, d'abord dressés l'un contre l'autre, à l'état d'hostilité sourde ou de méfiance, évoluent peu à peu dans le sens de la paix, ménagent l'un avec l'autre des entrevues, des rapprochements, et commencent à paraître comme une première organisation de l'Europe, préparant et ébauchant une alliance plus vaste, l'alliance européenne pour le travail et pour la paix.

La Triple-Alliance

Il est vrai que, aussi bien dans l'attitude de la Triple-Alliance que dans l'attitude de l'alliance franco russe, dans l'interprétation donnée à l'une comme à l'autre, il y a une détente graduelle, il y a un effort commun de rapprochement et de pacification. Je ne dis pas que jamais la Triple-Alliance ait été constituée avec une pensée délibérément offensive contre nous.

Est-il donc nécessaire, pour être patriote, de prêter des intentions agressives à tous les pays qui nous entourent?

J'ai regardé ces événements troubles et redoutables de 1875. J'ai essayé, par les documents publiés de part et d'autre, de m'en faire une idée claire, et je crois que s'il y a eu là un double jeu dangereux et coupable de M. de Bismarck, je crois que s'il avait fait ce calcul de ne pas désavouer assez tôt les coteries de la cour et les feuilles à demi officieuses qui propageaient les menaces de guerre; s'il avait fait ce calcul, en ne les désavouant pas assez tôt, d'essayer en effet d'inquiéter la France et de ralentir la marche des armements par lesquels elle reconstituait sa force militaire, il n'avait pas décidé de pousser jusqu'au bout la pensée d'agression. Messieurs, si je parle ainsi, ce n'est pas pour diminuer le péril que cette organisation de la Triple-Alliance pouvait faire courir à notre pays, c'est pour en définir le plus exactement possible la nature. Non, nous n'étions pas en face d'une organisation systématiquement et délibérément agressive; nous étions en face d'une organisation qui prétendait maintenir contre nous les avantages acquis, avec une telle brutalité de procédés et une telle arrogance de formes que cela devenait aussi intolérable pour la vie nationale que l'eût été un plan direct d'agression.

Pourquoi la Triple-Alliance a-t-elle perdu à notre égard ces attitudes provocatrices? Pourquoi l'Allemagne cherche-t-elle aujourd'hui manifestement à établir entre elle et nous des relations pacifiques et presque cordiales? Pourquoi l'Italie, tout en continuant à adhérer à la Triple-Alliance, tout en renouvelant par une signature récente le pacte qui l'unit à elle, pourquoi l'Italie a-t-elle pu déclarer à notre ministre des Affaires étrangères qu'il n'y avait rien dans le pacte renouvelé dont pût s'inquiéter la France?

Pourquoi, messieurs? Il y a évidemment des causes multiples; il y a la rivalité économique grandissante de l'Allemagne et de l'Angleterre qui oblige l'Allemagne à chercher sur le continent sinon des appuis, au moins des sympathies nouvelles; il y a la force constatée, la constance reconnue de l'accord franco-russe; il y a l'évolution démocratique et libérale de l'Italie, débarrassée de Crispi et de ses survivances, il y a, en France même, la victoire de l'esprit républicain, qui est un esprit de paix, sur les factions césariennes qui entretenaient en Europe une inquiétude disproportionnée.

C'est ce progrès de la raison publique et de la démocratie en Europe, c'est l'action pacifiante d'une république décidément maîtresse d'elle-même qui ont contribué peu à peu à dépouiller la Triple-Alliance du caractère offensif, selon vous, arrogant et inquiétant selon moi, qu'elle avait eu jusqu'ici. En même temps que cette évolution de la Triple-Alliance s'accomplissait, un mouvement parallèle se produisait, se marquait, sinon dans l'alliance franco-russe, au moins dans l'interprétation authentique qui lui était donnée.

L'accord franco-russe

Contre l'alliance franco-russe, je n'ai aucune objection de principe.

Il y a eu un temps, et tous les républicains de la majorité peuvent s'en souvenir, où le parti républicain lui-même, dans son ensemble, se demandait avec quelque inquiétude s'il serait possible d'établir une solidarité de politique extérieure entre deux pays séparés aussi profondément par la différence des régimes politiques et sociaux. C'est une préoccupation que nous n'avons pas le droit d'avoir. Tant que les nations resteront à l'état de chaos, toujours exposées à se heurter les unes les autres, il se produira dans l'équilibre des forces du monde des combinaisons qui ne procéderont pas de la similitude des institutions.

D'ailleurs, les choses humaines sont beaucoup plus mêlées qu'il ne le semble quelquefois dans les formules des hommes. Il n'y a pas de pays qui soit toujours le gardien de la Révolution. La France a eu ses défaillances. Et il n'y a pas de pays qui soient toujours les instruments de la contre-révolution. Même pendant la période de la Sainte-Alliance, l'antagonisme des intérêts immédiats entre la Russie et l'Autriche a amené plus d'une fois la Russie à jouer à l'égard de l'Autriche, puissance fondamentalement conservatrice et contre-révolutionnaire, un rôle de révolution, et M. de Metternich déclarait redouter les messagers de l'illuminisme russe autant que les messagers du jacobinisme français. Et hier, messieurs, par un singulier rejaillissement, par une de ces combinaisons, par une de ces rencontres paradoxales qui défient les formules toutes faites, c'est le président élu de la grande république des Etats-Unis qui mettait en jeu l'institution d'arbitrage proposée par le maître absolu de la Russie.

Donc, au point de vue des principes, ni les républicains, ni les démocrates, et je dirai ni les socialistes ne peuvent formuler d'objection essentielle à l'accord franco-russe en tant qu'il reste une alliance purement défensive destinée à maintenir la paix en Europe et à protéger contre toute surprise l'équilibre des nations européennes. Mais s'il est vrai — et peut-être n'est-il pas inutile de constater sur ce point l'unanimité des partis s'il est vrai qu'à l'accord franco-russe aucune objection de principe ne peut être faite; s'il est vrai qu'il est du devoir de tous les Français, tant qu'un système d'alliances plus large et plus vaste n'aura pas enveloppé et réconcilié toutes les nations européennes, de ne rien faire qui puisse ébranler et détruire cet accord, il y avait bien des précautions à prendre et bien des obscurités à dissiper.

Tout d'abord, ce fut une grande faute, quand on introduisit l'alliance franco-russe dans la conscience de ce pays, d'en exagérer à ce point l'efficacité, d'en aggraver à ce point la nécessité, qu'il semblait que la France, en dehors de cette collaboration, ne pouvait plus respirer l'air vital et qu'on la livrait ainsi à la merci de celui qui ne devait être qu'un allié.

Peu à peu les effets funestes pour la dignité même de notre pays qu'entraînait une interprétation étroite de l'accord franco-russe ont apparu, et lorsqu'il a été visible, par exemple, sous le ministère de M. Hanotaux, que la France, en Arménie, en Grèce, répudiait toutes les initiatives qui sans compromettre la paix de l'Europe, auraient évité d'épouvantables massacres et sauvé l'honneur de notre pays, lorsqu'il a paru que la France renonçait à ces initiatives que pour suivre le mot d'ordre de la chancellerie de Saint-Pétersbourg, il y eut une protestation qui n'abolit pas l'accord franco-russe, mais qui commença à le rectifier.

Constatation et démonstration nécessaire

Aujourd'hui, l'alliance a été ramenée à sa juste mesure et à ses proportions. Et pourtant, ces jours-ci encore, il y avait vraiment, dans le langage de M. Deschanel et même dans le langage de M. Ribot, quelques paroles inquiétantes. Je ne veux pas chicaner sur les mots, mais lorsque M. Deschanel disait que la Russie est venue, par sa loyale étreinte, réchauffer le cœur de la France, je me demandais si le froid de la peur ou de la mort avait à ce point glacé le cœur de notre pays.

Et lorsque M. Ribot opposait la paix humiliée que nous avions subie jusqu'à l'accord franco-russe à la paix digne et consentie dont nous jouissons maintenant, il me semble qu'il oubliait étrangement que l'alliance franco-russe dont il a signé, je crois, les préliminaires...

L'alliance franco-russe date de 1892 et on parait oublier un peu, dans la vertu réparatrice et réconfortante qu'on lui attribue, que de 1871 à 1892, c'est-à-dire pendant vingt-et-un ans, la France a pu, sans humiliation, sans abdication, sans affolement, refaire ses finances, refaire son armée, organiser définitivement sa liberté républicaine, se créer un domaine colonial que vous n'avez pas élargi depuis l'alliance franco-russe dans la proportion où il avait été agrandi avant que vous ne l'apportiez.

Et songez bien, messieurs, que cette période de notre vie française, sur laquelle la protection de l'alliance franco-russe ne s'est pas exercée, c'était précisément la période la plus difficile, celle qui suivait immédiatement les désastres, celle où tout était à recommencer, où tout était à refaire, et l'alliance qui devait nous sauver est venue surtout quand on a vu que nous étions capables de nous sauver nous-mêmes.

Illusions dissipées

Je dis que c'est un grand bien pour notre pays que peu à peu, dans son bon sens, il ramène les choses à leur juste mesure et à leurs vraies proportions. C'est un grand bien aussi que quelques-unes des illusions dont la naïveté, la sincérité admirable de la conscience populaire avait, à son origine, enveloppé l'alliance franco-russe, aient été officiellement dissipées.

Une partie de ce pays a cru — et c'est la racine populaire profonde de l'alliance franco-russe — une partie de ce pays a cru à l'origine que l'alliance franco-russe n'était pas purement défensive, ou du moins que sa pensée défensive n'était en quelque sorte que la préparation d'une autre pensée plus audacieuse et plus hardie.

Le temps n'est pas éloigné où on a essayé de jeter l'alliance franco-russe dans la lutte des partis comme un instrument de réaction. Lisez ce qu'écrivaient les journaux de nos collègues de droite et les journaux de M. Méline; ils imprimaient, ils affirmaient que le maintien de l'alliance franco-russe impliquait une certaine prudence, une certaine allure conservatrice dans la marche de la politique intérieure.

Cette manœuvre de la réaction et du modérantisme a été déjouée. L'expérience a démontré que les causes qui avaient constitué l'alliance franco-russe continuaient leur action sous les régimes de pleine liberté et de pleine démocratie, et vous ne contesterez pas que ce fut, pour quelques-uns des vôtres, une sorte de déception.

Il n'est interdit à aucun citoyen, à aucun parti, à aucun homme, Russe ou Français, de juger librement le mouvement de la politique intérieure en Russie ou en France.

Que M. Pobiedonotzef publie des livres où notre politique intérieure est âprement censurée, que M. Jules Lemaître, dont le scepticisme gîte d'orthodoxie en orthodoxie, traduise et recommande ce livre; qu'il essaye, lui homme de parti, de faire pénétrer dans notre politique intérieure certains principes et certaines aspirations de la politique russe, c'est pleinement son droit, comme c'est notre droit, à nous, d'exprimer notre sympathie pour les admirables ouvriers et les admirables étudiants, pour le grand et fervent Tolstoï, qui préparent à la Russie un avenir de liberté constitutionnelle.

Mais si ce libre échange des sympathies et des idées est légitime entre les individus et les partis, ce qui serait intolérable, ce qui, dès maintenant, est écarté de nous, c'est que jamais un gouvernement français essayât de peser sur notre politique intérieure par des considérations qui seraient tirées de l'alliance franco-russe.

La double évolution

Ainsi, Messieurs, peu à peu, tandis que la Triple-Alliance se dépouillait de son caractère le plus inquiétant, l'alliance franco-russe se précisait, s'éclaircissait, et, des contractants d'un système d'alliance aux contractants de l'autre, de la Russie à l'Autriche, de l'Italie à la France, des liens commençaient à s'établir. C'est là ce qui me permettait de dire que le régime de paix qui, depuis trente-deux ans, s'est développé en Europe, n'est pas aussi précaire que nous pourrions le redouter, qu'il pourra se continuer, se consolider, si cette évolution de tous les systèmes d'alliance se poursuivait dans la direction que je viens de marquer. Mais comment se fait-il, par quelles raisons expliquer qu'ainsi, depuis plus d'un tiers de siècle et avec des chances sérieuses d'un long prolongement, un régime de paix se soit établi en Europe? Ce n'est pas l'effet du hasard, et si malgré toutes les causes persistantes d'antagonisme, toutes les combinaisons retombent du côté de la paix, c'est qu'il y a évidemment des causes profondes et permanentes qui agissent dans le sens de l'évolution pacifique.

Ces causes, quelles sont elles? Et si nous ne sommes pas en face d'un phénomène accidentel et précaire, quelles sont les raisons essentielles de ce premier avènement de la paix?

La première de ces causes, c'est que la contradiction redoutable que la Révolution française portait en elle s'est enfin résolue et dissipée : la Révolution a voulu créer en un acte indivisible des démocraties souveraines et des nations autonomes.

La Déclaration des Droits de l'homme a dégagé la liberté des individus, et les individus, débarrassés des privilèges locaux, corporatifs, féodaux, princiers qui ne les opprimaient pas seulement, mais les divisaient, les individus, selon leurs affinités historiques, ont tendu à se grouper en un grand corps de nation ; et c'est ainsi que les citoyens émancipés de 1790 ont fêté leur liberté individuelle dans l'éclat d'une fédération nationale.

La liberté des individus, l'indépendance des nations jaillissaient ainsi du même principe.

(*A suivre*).

Nouvelles Locales

Tabac de contrebande

Au cours d'une perquisition faite jeudi au domicile d'un sieur D..., demeurant rue du Chemin-de-Fer, soupçonné de faire des paris clandestins, on a découvert une énorme quantité de tabac et de cigares de contrebande.

D... a pu s'échapper, mais il est recherché par la police.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Rolland Désiré, rue du Chemin-de-Fer, 37; Toutain Yvonne, rue Thomas-Lemaître, 17; Bansard Georges, boulevard du Nord, 6.

MARIAGE. — M. Pricco, à Paris, rue Thérèse, 5 et Mlle Maurice, à Nanterre, avenue Henri-Martin, 34.

DECES. — M. Mura, 27 ans, place de la Fête, 1; veuve Dubois, 89 ans, avenue Henri-Martin, 50; Mme Brossard, 31 ans, rue Sadi-Carnot, 11; veuve Kiffert, 80 ans, avenue de la République, 75.

ECHOS
DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

UNION SYNDICALE du Commerce et de l'Industrie de Rueil et du Canton de Marly

Le Conseil d'administration s'est réuni le vendredi 16 janvier, à 9 heures du soir, salle Thévenot, à Rueil, sous la présidence de M. Falot.

Etaient présents : MM. Cuenne, Constant, Hérat, Jollet, Henriot, Fretté, Vaurez, Robert, Anglejean, Berthier, Roncières, Lamy, Gicquel, Fournaise, Vaudin.

Excusé : M. Chevallier.

Absents : MM. Monnier, Langevin, Michel, Delattre, Schmitt, Pélissier, Delanoue, Dupuis.

Le Conseil décide d'appliquer strictement le dernier paragraphe de l'article 11 des statuts d'après lequel tout membre du Conseil, qui manquera quatre réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Sont admis : MM. Chanut, Pare, Durvy, Adnet, Louis Ducastel, Camus Etienne, Mantois Louis, Muzard, Bénech, Crosemarie, Bagland, Soustrou.

Sont démissionnaires : MM. Joseph Ducastel et Foulaz.

Le Conseil vote ensuite la somme de 60 fr. 95 pour part attribuée à l'Union syndicale par le Comité d'initiative pour frais occasionnés par les dernières élections consulaires.

Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu d'assister en corps à la cérémonie de Buzenval, puisque la plupart des membres de l'Union font partie de sociétés patriotiques comme les Vétérans, les Combattants, etc.

Le Conseil prend acte de l'offre faite par un propriétaire de Rueil d'abandonner le loyer, à titre gracieux pendant une année, d'une boutique à l'une des Sociétés financières : Société Générale, Comptoir d'Escompte, Crédit Industriel, Commercial ou Lyonnais, pour l'installation d'une succursale à Rueil.

M. le Président rend compte qu'avec M. Cuenne il a eu une entrevue avec M. le Directeur de la Compagnie des Tramways mécaniques et lui a demandé :

1° L'établissement d'une correspondance avec les trains supplémentaires partant de la gare Saint-Lazare les dimanches et jours fériés à 10 h. 40 du soir;

2° L'installation rapide de la voie destinée à raccorder Rueil-Gare avec le pont de Chatou de façon à pouvoir organiser au plus tôt le service de Rueil-Ville au Pecq.

En ce qui concerne la première demande, M. le Directeur a promis de faire établir la correspondance avec le train supplémentaire de 10 h. 40 du soir à partir de dimanche prochain.

Quant au tramway de Rueil-Ville au Pecq, la voie sera posée très prochainement de manière à faire le service vers fin mars.

Le Conseil examine ensuite deux propositions de M. Berthier, l'une tendant à réclamer de la Compagnie du Tramway la clôture des plates-formes de ses voitures pendant l'hiver et l'autre tendant à faire des démarches auprès de la Compagnie de l'Ouest afin que si cette compagnie organise, ainsi qu'il en est question, des trains tramways de Saint-Lazare à Rueil, elle les fasse aboutir sur l'avenue de Paris ou à proximité.

Le Conseil décide de remettre à la prochaine séance l'étude de ces deux demandes.

Conformément à la décision prise par la dernière assemblée générale, le Conseil décide qu'un banquet aura lieu dans le courant de mars et nomme une commission composée de MM. Constant, Robert, Hérat, Roncières, Vaurez et Fretté pour organiser ce banquet.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Jullien Georgette-Madeleine, rue Trumeau, 6.

PUBLICATIONS. — Lecomte Adrien, gardien de la paix, 49, rue d'Allemagne, Paris et Barron Marie-Clarisse, cuisinière, 312, av. de Paris, Rueil; Alalinarde Edmond, employé, rue du Gué, 18, Rueil et Debray Louise-Angélina, journalière, rue de Suresnes, 14; Jacquemin Antoine, journalier, av. de Nanterre, 23, Rueil et Huet Amandine-Alexina, blanchisseuse, rue Haute, 32.

DECES. — Vacher Ernest, retraité, 67 ans, av. du Chemin-de-fer, 105; Rateau Alphonse, 69 ans, propriétaire, av. du Chemin-de-fer, 134; Delmas Henri-Grégoire, sans profession, 68 ans, villa des Sorbiers; Denis Eugène, sans profession, 48 ans, 19, rue du Château; Vardon Vve Leroy, sans profession, 71 ans, rue de Suresnes, 18.

TIRAGE AU SORT

Anné 122, Bara 118, Bernabé 80, Besche Ch. 2, Besche J. 4, Blondeau 146, Bourseaud 166, Boulay 93, Buebendorf 31, Burshe 145, Busson 113, Carles 85, Chaperon 19, Chaput 9, Charpilienne 23, Cigli 52, Cincet 115, Cochet 100, Cordier 140, Coulon 39, Crozet 50, Dandré 41, Darreau 94, Delpeuch 135, Desenlis 13, Deseutre 73, Drin 104, Duboust 139, Ducré 136, Espitallier 60, Etève 157, Faucher 105, François 123, Frémaux 34, Frontier 64, Gaultier 138, Gosselin 170, Gravel 26, Guérin E. 17, Guérin R. 7, Guynot de la Boissière 98, Hérat 161, Houdain 101, Huchard 142, Hursaint 6, Imbert 49, Jacquet 148, Jeannier 132, Kiefer 81, Kimmès 3, Laurent 46, Lecointe 66, Manevy 48, Mantois 70, Mazodier 116, Merda 154, Meyraert 59, Mignot 79, Moinet 124, Nibart 143, Papault 33, Pipois 37, Pommier 35, Prudhomme 38, Raffard A. 110, Raffard W. 168, Raymond 57, Rémy 90, Renaudat 30, Robert A. 69, Robert E. 114, Sastre 29, Sibénaler 62, Taldire 169, Ténot 68, Tillon 22, Touzé 162, Vattier 43, Vernet-Lozet 82.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Le Gérant : E. HUBY.

ANÉMIE
PAUVRETÉ du SANG — CHLOROSE
PALES COULEURS — NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCE de toutes les Maladies.

EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE par l'ÉLIXIR DE St-VINCENT DE PAUL
Le Seul autorisé spécialement.
Recueillies chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, R. St-Dominique, Paris
et la CONFITURE de St-VINCENT de PAUL
Se Méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature GUINET.
PRODUITS de St-VINCENT de PAUL : GUINET, Phien-Chm, 1, Rue Saulnier, Paris et toutes Pharmacies. Brochure franco.

AU BON MARCHÉ

NOUVEAUTES — Maison fondée en 1840 — **NOUVEAUTÉS**

Ancienne Maison NAULOT
CONFIANCE — **P. JAMAIS, Successeur** — LOYAUTÉ
1, Rue du Chemin-de-Fer et 38, Rue de St-Germain
NANTERRE

Trousseaux, Layettes, Confections pour Hommes et pour Dames
Chaussures, Maroquinerie, Lainages, Bonneterie, Mercerie, Articles de Travail, Jouets

TOILES, BLANC, LINGERIE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Dimanche 2 Février et Jours suivants

GRANDE MISE EN VENTE DE

Toiles, Blanc, Rideaux, Trousseaux, Layettes, Chemises, Linge de Table

ET INAUGURATION DES AGRANDISSEMENTS

Sur le désir exprimé par un grand nombre de nos Clientes, désirant avoir du Linge de 1er choix et dans de bonnes conditions, nous avons réuni dans nos Magasins des **TOILES** et de la **LINGERIE** provenant directement des meilleures Fabriques du Nord, de Normandie et de l'Est et qui seront vendus, **(à titre gracieux), au prix de fabrique.**

Ces articles, malgré leur bas prix, ne le cèdent en rien à ce qui est vendu dans les Grands Magasins de Paris à un prix de 25 o/o plus élevé, à force de frais de réclame et de publicité.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR
HOTELS, RESTAURANTS, COIFFEURS, ETC.
(défiant toute concurrence à qualité égale)

NOTA. — Toutes nos Toiles et nos Articles de Lingerie, aussi bas qu'en soit le prix, SONT GARANTIS A L'USAGE.

Nous prévenons notre Clientèle que, pour l'ouverture de la Saison de Printemps, elle trouvera dans nos Magasins un choix considérable de tout ce qui comporte la Toilette de Dames, Hommes et Enfants : **Nouveautés, Chaussures de PREMIÈRE MARQUE,** à des prix extraordinaires de bon marché.

Tous les Jeudis, **VENTE DE COUPES & COUPONS** (Prix exceptionnels)

Vendre bon marché et beaucoup, telle est notre devise